

Lyon, le 28 janvier 2021

Page 1 / 2

La Région facilite l'accès aux centres de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné de Paul VIDAL, Conseiller régional délégué aux Transports scolaires, a présenté ce jeudi 28 janvier aux côtés de Christophe FANICHET, PDG de SNCF Voyageurs, Michel SEYT, Président de la Fédération Nationale des Transports Voyageurs, Christian LABESQUE, Président Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération nationale des artisans taxis et Jean-Paul DURAND, Président Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération La Maison des taxis, le dispositif mis en place pour faciliter l'accès aux centres de vaccination des personnes de plus de 75 ans.

La campagne de vaccination est en cours pour les personnes de plus de 75 ans. En Auvergne-Rhône-Alpes, 726 000 personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 10% de la population, résident sur le territoire régional. Parmi eux, environ 80 000 sont dans des EHPAD ou des hébergements médicalisés.

Dans la mesure où les centres de vaccination sont parfois très éloignés des lieux de résidence des personnes qui doivent être vaccinées, et particulièrement dans les zones les plus rurales, la Région a souhaité faciliter leur transport. Elle met ainsi à disposition de chaque personne de plus de 75 ans deux contremarques (une pour chaque vaccination) qu'elles recevront dans un courrier à leur domicile. Chacune des contremarques vaudra un aller-retour vers un centre de vaccination. Elles permettent :

- Soit de circuler gratuitement, sans avoir de billet, sur simple présentation de la contremarque le jour de la vaccination, dans les TER ou les cars qui sont opérés par la Région ;
- Soit de commander un taxi avec une prise en charge de 50% de la course allant jusqu'à 50 euros. La personne allant se faire vacciner devra remettre la contremarque au taxi, qui déduira la somme du prix de la course. La Région compensera ensuite au taxi ce montant. C'est 50 euros pour l'aller/retour de la première dose et 50 euros pour l'aller/retour de la seconde dose, soit 100 euros au total.



Lyon, le 28 janvier 2021

Page 2 / 2

La SNCF, les transporteurs routiers, à travers la Fédération nationale des transports routiers de voyageurs, ainsi que les représentants de la profession des taxis ont accepté ce partenariat avec la Région. **La mesure sera effective mercredi prochain. Pour la période allant jusqu'à cette date, la prise en charge sera rétroactive.**

Pour la Région, **cet engagement représente un budget estimé entre 10 et 20 millions d'euros.** Ce dispositif a été par ailleurs pris en accord étroit avec la Préfecture de Région, l'Assurance Maladie et l'ARS avec lesquelles des conventions ont été signées.

« Aujourd'hui, nous faisons un grand effort de solidarité à l'endroit de nos personnes âgées pour qu'elles aient des solutions faciles pour se rendre dans un centre de vaccination. Nous savons qu'un certain nombre d'entre elles sont isolées, ont de faibles moyens financiers, parfois vivent dans des territoires ruraux difficiles d'accès. Il ne faut pas qu'elles renoncent à la vaccination pour des raisons de transport. C'est donc une immense opération logistique que nous menons, inédite en France, et qui est le fruit d'un important travail en commun avec les taxis, la SNCF, la Fédération nationale des transports de Voyageurs, l'Assurance Maladie, la Préfecture de Région... », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Nous sommes fiers de répondre à l'appel du Président Laurent Wauquiez et de participer à la mobilisation pour réussir cette campagne de vaccination en Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis le début de cette épidémie, SNCF Voyageurs est au service de la Région et de ses habitants pour continuer à se déplacer en TER en toute sécurité sanitaire et pour participer à la politique de santé publique », déclare **Christophe FANICHET**, PDG de SNCF Voyageurs.

« Pour nous, c'était essentiel de répondre à la mobilisation de la Région, ce qui va permettre aux Auvergnats et Rhônalpins de plus de 75 ans de bénéficier d'une solution facile de déplacement pour se rendre dans les centres de vaccination. C'est d'autant plus bénéfique pour nous que cette opération va procurer une réelle bouffée d'oxygène à toute la profession. », déclarent **Christian LABESQUE**, Président Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération nationale des artisans taxis et **Jean-Paul DURAND**, Président Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération la Maison des taxis.

